

Liste des prestations gaz et des tarifs en vigueur dès le 1er janvier 2021

1.	Forfait pour mise en service des installations / mise hors service / changement d'appareil / modification conduites intérieures / essai de pression	Forfait : CHF 250.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none">• Les déplacements et la main d'œuvre• Un contrôle de l'installation selon les normes en vigueur.• La rédaction du protocole d'essai• La mise à jour de la base de données• Si nécessaire, validation de la puissance max de la chaudière
2.	Forfait pour validation de la puissance de la chaudière (si réduction de puissance)	Forfait : CHF 100.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none">• Les déplacements et la main d'œuvre• La validation de la puissance max de la chaudière sur la base du protocole (litrage, etc.)• L'étiquetage de la nouvelle puissance nominale• La mise à jour de la base de données
3.	Prix pour coupure de l'alimentation en cas de non-paiement de la facture	Forfait : CHF 350.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none">• Les déplacements et la main d'œuvre• La coupure de l'alimentation en gaz selon les normes en vigueur• La remise en service selon les normes en vigueur• La mise à jour de la base de données
4.	Décompte intermédiaire	Forfait : CHF 100.- HT Ce forfait comprend : <ul style="list-style-type: none">• Déplacement• Gestion administrative